Vannier – CAP Vannerie – Blocs 1 & 2

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le vannier :

- Tresse des fibres végétales, telles que l'osier, le rotin… pour fabriquer des objets utilitaires ou décoratifs.
- Requiert du temps : de la préparation des matières à utiliser, jusqu'aux techniques de tressage proprement dites et l'ajout des détails pour parfaire l'objet.
- Exerce en atelier, seul ou dans de petites structures artisanales travaillant dans la fabrication d'objets à usage quotidien (panier, corbeille…) dans la décoration et l'aménagement, l'agencement pour la présentation de produits, la panification et la manutention du pain en boulangerie…
- Aujourd'hui, de nouveaux domaines sont concernés par ce besoin. Il peut lui être demandé de travailler en extérieur pour des décors de jardin.
- Doit être rigoureux, patient, habile et très minutieux ; avoir de la force dans les doigts ; savoir dessiner et se repérer sur un plan et dans l'espace.

Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP Vannerie (RNCP37899) ; blocs de compétences (RNCP37899BC01 et RNCP37899BC02)

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du notamment au niveau des mains ou du dos

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de vannier
- Mettre en pratique les techniques de vannerie
- Acquérir les compétences visées dans le bloc 1 du CAP :

- Etablir des débits de matières
- Sélectionner les outils adaptés
- Organiser son poste de travail
- Ordonnancer les étapes
- Procéder à la réalisation
- Finaliser le produit
- Conditionner l'excédent des matières d'œuvre
- Assurer la maintenance de l'outillage, des matières et du poste de travail

- Acquérir les compétences visées dans le bloc 2 du CAP

- Collecter les informations
- Décoder et analyser les documents techniques esthétiques et techniques
- S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit
- Effectuer un choix technologique
-.

© Tous droits réservés Passpassion 2024 – 2025 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Les bases du métier de vannier

- Appréhender l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité
- Identifier les différentes évolutions en vannerie (notion d'histoire de la vannerie : resituer un produit de vannerie en fonction du contexte historique et régional)
- Acquérir le vocabulaire spécifique et professionnel
- Acquérir les connaissances sur les matières premières (l'osier, le rotin, les matières animales et synthétiques, les produits de finitions…)
- Acquérir les connaissances sur les matériels (équipements : bac de trempage, local de soufrage…) et outillage (sécateur, serpette, poinçon, pointeur…) et leurs fonctions
- Procéder à la « Lecture » technique de plusieurs vanneries pour comprendre leurs processus de fabrication
- Savoir lire une fiche technique
- Ordonnancer les étapes
- Identifier les différentes techniques en vannerie : travail en plein et travail à jour (forme : ovale, ronde, carré, rectangulaire…)
- Organiser son poste de travail
- Assurer la maintenance de l'outillage, des matériels et du poste de travail

Module 2 : Préparation des étapes de travail en vannerie

- Collecter les données esthétiques et techniques à partir du cahier des charges
- Réaliser un croquis, un dessin
- Etablir les débits de matières (choix des matières, conditions d'utilisation, déterminer les quantités nécessaires)
- Rédiger une fiche technique
- Sélectionner les outils adaptés pour réaliser le projet
- Organiser son poste de travail
- Préparer les matériaux

Module 3 : Réalisation des étapes de travail en vannerie

- Assouplir les matières végétales : tremper, réessuyer les matières végétales et mettre en forme les autres matériaux
- Procéder à la réalisation
- Réaliser les finitions (anses, couvercles, attaches,…)
- Identifier les produits de finitions (teintures, peintures, laques, colles, vernis…) et leurs conditions d'utilisation(modes et précautions d'emploi)
- Conditionner l'excédent des matières d'œuvre (local, règles de conservation…)
- Gérer l'excédent des matières d'œuvre

La règle d'or : *Pour gagner en dextérité et rapidité pour réaliser des séries, il est indispensable de répéter régulièrement la gestuelle apprise et de continuer à travailler en autonomie pour maintenir et développer les acquis de la formation.*

Module 4 : Qualité et commercialisation des produits tournés

- Contrôler la qualité du produit à toutes les étapes de la fabrication, en début, en cours et en fin de réalisation
- Analyser les difficultés et les anomalies constatées afin de constituer une base de réflexion pour améliorer la qualité
- Identifier les points clés pour équiper son atelier : choix du matériel, des fournisseurs… et commercialiser ses productions (calculer les coûts et évaluer les prix de vente)

Durée : 105h sur 15 jours en continu ou en discontinu + (en option) 1 à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 4250€ net de taxe par participant

A noter : Il existe **diverses sources de financements** (CPF, France Travail, OPCO…) en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,
Consultez-nous pour en savoir plus.
service-clients@passpassion.fr

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
  - EP1- Préparation et réalisation
  - EP2- Analyse d'une situation professionnelle
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :
- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

© Tous droits réservés Passpassion 2024 – 2025 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases du métier de Vannier

Important : Suite à l'arrêté du 11 septembre 2024 modifiant les arrêtés de création des examens suivants : CAP Tournage en céramique, CAP Arts de la broderie et CAP Vannerie, pour pouvoir s'inscrire au CAP :

- Une période de formation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les candidats.
- Votre stage et/ou votre expérience professionnelle dans le secteur/domaine de l'examen doit être terminé et compter au moins 14 semaines au moment des premières épreuves, au plus tard début avril.
- Les stages doivent être réalisés dans les 3 ans avant la session d'examen et terminés au plus tard début avril.

Autres informations importantes :

- Pensez à prendre une tenue de travail confortable et des chaussures de sécurité ou au minimum fermées

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe PASSPASSION vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et vérifier également que cette formation correspond bien à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet aussi d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.
Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et les supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel…) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer. Ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettrons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation pour que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), Examen blanc.
- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

© Tous droits réservés Passpassion 2024 – 2025 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référent handicap :
Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - **07 64 39 80 40**

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels, c'est à dire sur les épreuves :

- **EP1 - Préparation et réalisation**
- **EP2 - Analyse d'une situation professionnelle**

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP – Vannerie ; Ministère de l'Education Nationale : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b145.html

Vous vous présenterez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.
Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo…).
Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.
Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrons vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Les débouchés en emploi direct :

- Vannier salarié dans une petite entreprise
- Artisan vannier

- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : cliquer ici
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : cliquer ici
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site cliquer ici

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Vannerie https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37899/	CAP - Cannage et paillage en ameublement https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/534/
Niveau 4	BP - Responsable d'entreprise agricole, option Osiériculture - Vannerie https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/	

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre
Pour aller plus loin : https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-vannerie

© Tous droits réservés Passpassion 2024 – 2025 Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation écrite est interdite.